



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le ministre d'État

Paris, le 12 MAI 2009

Monsieur le Président,

Le Gouvernement est particulièrement sensible aux politiques de développement des transports collectifs urbains. Le projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement prévoit que l'Etat apporte, à concurrence de 2,5 Milliards d'euros d'ici 2020, des concours aux projets nouveaux de transports collectifs en site propre (TCSP) au terme d'appels à projets.

C'est dans cet esprit qu'un premier appel à projets a été lancé fin octobre auprès des collectivités locales souhaitant obtenir une aide de l'Etat dans le cadre de la réalisation de TCSP de type métro, tramway ou bus en site propre, dont les travaux débiteront d'ici fin 2011.

Vous avez déposé un projet de tramway (prolongement de la 3<sup>ème</sup> ligne et extension de la ligne 1). Cette démarche répond aux enjeux d'une mobilité durable, mais la mise en place d'une solution de continuité jusqu'au littoral est essentielle pour la parfaite réalisation de ce projet auquel l'Etat prévoit d'apporter une aide de 82,6 M€, dont 30,55 M€ au titre de la Dynamique Espoir Banlieues.

A cette fin, le Préfet de région prendra contact avec vous pour établir la convention financière nécessaire à la concrétisation de cet engagement. Le prolongement jusqu'à la mer devra être prévu dans la convention. Je souhaite que l'Etat puisse y apporter son concours dans les mêmes conditions à l'occasion d'une décision spécifique à prendre dès le projet de prolongement finalisé. J'ajoute que la participation financière de l'ensemble des collectivités concernées par cette extension limitée du projet m'apparaît comme une évidence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Louis BORLOO

Monsieur Georges FREGHE  
Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER  
Direction Transports et Voirie  
Immeuble JUNONSO  
place Zaou  
BP 9531  
34045 MONTPELLIER Cedex 1